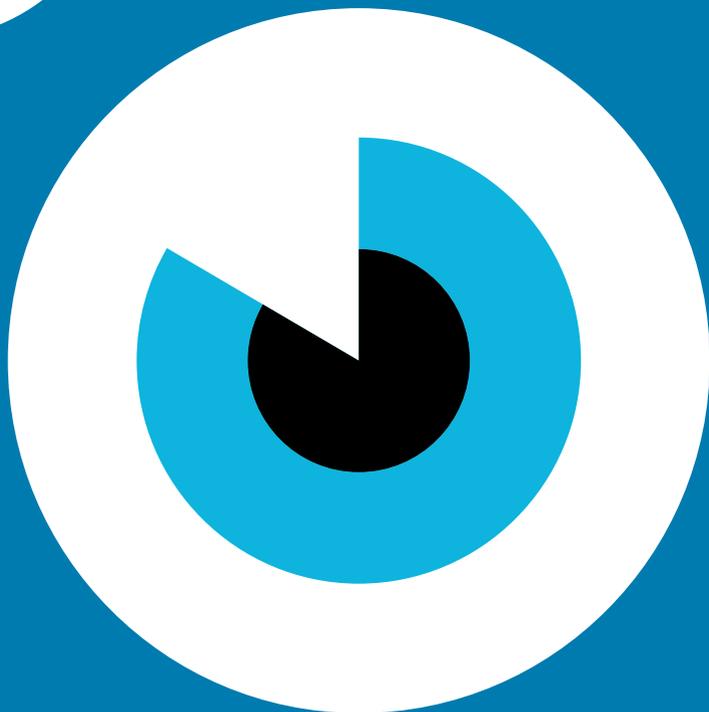


41



Thérapie photodynamique (PDT)



Hôpital ophtalmique
Jules-Gonin

Service universitaire d'ophtalmologie
Fondation Asile des aveugles

Thérapie Photodynamique (PDT)

Généralités

La thérapie photodynamique (PDT) est un traitement qui consiste à injecter un produit photosensibilisant (la Visudyne®) via un cathéter inséré dans la veine du bras.

Ensuite, l'ophtalmologue active le produit dans le fond de l'œil, avec une lumière émise par un laser, de manière totalement indolore.

La PDT permet de traiter certaines maladies telles que :

- La DMLA (Dégénérescence Maculaire Liée à l'Age) humide (néovascularisée)
- Les polypes ou vasculopathies polypoïdales
- La CRSC (choriorétinopathie séreuse centrale)
- D'autres pathologies plus rares

Risques – Complications

Le traitement est bien toléré dans la grande majorité des cas, mais de possibles effets indésirables rares de nature transitoire et sans gravité peuvent survenir :

- L'injection intraveineuse du produit est indolore. Une douleur peut apparaître si le produit est injecté en dehors de la veine ; cela pourrait entraîner une nécrose cutanée
- Des troubles visuels temporaires post traitement
- Des douleurs dorsales/thoraciques/au niveau du bassin

pendant la perfusion du produit

- Des réactions de photosensibilité pouvant provoquer des brûlures. C'est pourquoi, **pendant les 48 heures après le traitement**, il est conseillé de :
 - Porter les lunettes qui sont fournies après le traitement, aussi bien en extérieur qu'à l'intérieur.
 - Éviter l'exposition à la lumière directe du soleil ; les bords de lac (réverbération), les balades en altitude (indice UV plus élevé).
 - Porter des manches longues, des pantalons et un chapeau en cas de sortie.

Parfois, des réactions allergiques graves (choc anaphylactique, œdème de Quincke, crise d'asthme, urticaire étendue) peuvent apparaître. Dans la majorité de ces cas, ces réactions répondent à un traitement mis en place rapidement.

Malgré toutes les précautions, exceptionnellement des chocs anaphylactiques sévères, parfois mortels, sont décrits dans la littérature mais sont extrêmement rares.

Grossesse – allaitement

De manière générale il n'y a pas de complications connues dans la littérature concernant les PDT réalisées durant la grossesse. Ce traitement n'est en principe pas réalisé durant la période de grossesse sauf indication très spécifique discutée avec l'ophtalmologue.

Il est recommandé d'interrompre l'allaitement pendant les deux jours qui suivent le traitement car les produits utilisés pour les PDT passent dans le lait maternel.

Déroulement

L'examen est réalisé en ambulatoire. Il n'exige pas d'être à jeun et il est important de prendre ses médicaments habituels.

Premièrement, un-e infirmier-ère relève votre poids et vous mesure pour déterminer la dose exacte de produit à injecter. Puis, votre œil est dilaté et un cathéter posé dans le bras.

Ensuite, vous êtes dirigé-e vers la salle de traitement au laser. La perfusion y est administrée pendant 10 minutes par un pousse-seringue électrique relié au cathéter.

Après une anesthésie locale au moyen de gouttes, l'ophtalmologue pose une lentille sur votre œil et applique le laser sur la zone à traiter pendant 1min30.

A la fin de la séance, vous sont remis : des lunettes spécifiques (superposables aux lunettes de vue), un bracelet orange et une carte signalant l'injection d'un produit photosensibilisant.

Finalement, le cathéter est retiré à la policlinique avant votre départ de l'hôpital.

Il est recommandé de venir en transports publics ou accompagné-e, car la conduite automobile est interdite avec les pupilles dilatées.